

Le Budget Provincial

(Suite et fin)

Ainsi que je l'ai démontré ci-dessus :
L'excédent similaire au 1er juillet 1890, était de \$1,723,987 15
L'excédent similaire au 1er juillet 1891, était de \$2,414,250 14

On verra que l'administration Mercier marchait et croissait d'une manière saine mais rapide.

Dans le sommaire précédent jusqu'au 1er juillet 1892, les recettes provenant des emprunts ne sont pas incluses, mais seulement les dépenses et les recettes ordinaires et ce que l'on désigne dans les comptes publics sous le nom de "Recettes spéciales."

En arrivant à la position de la Province au 1er juillet 1892, il ne faut pas perdre de vue que pendant l'année 1891-92 il a été reçu et versé dans les fonds généraux \$3,707,530. Sur ce montant on a remboursé \$2,073,333.33 sur \$2,223,333.33 d'emprunts temporaires impayés au 1er juillet 1891, et le solde de l'emprunt, sans considération du but pour lequel il avait été effectué, fut porté à l'encaisse ordinaire pour faire face à tous les besoins. Cette opération soulageait évidemment la province des besoins les plus pressants et des exigences ordinaires et soldait les conséquences de dépenses considérables et inconsidérées.

Prenons maintenant le sommaire de la fin du tableau No 4 annexé. Je vous ai déjà donné les recettes totales de toutes sources, y compris le dernier emprunt, et je vous ai donné également les dépenses jusqu'au 17 décembre 1891. Nous avions alors nominativement, en Banque, disponible \$893,491.27. Ce sommaire présente les prévisions budgétaires depuis le 17 décembre jusqu'à la fin de l'année, comme suit, et y compris toutes les recettes :

Dépenses ordinaires.....	\$2,353,892 03
do spéciales.....	502,335 42
Chemins de fer et réclamation du Q.M.O. et O.	839,781 64
Remboursements de dépôts en garantie des chemins de fer.....	119,667 81
	\$3,815,676 90
Recettes du 17 décembre au 30 juin.....	1,867,168 46
	\$1,948,508 53

En caisse 17 décembre 1891.....	\$893,491 27
Moins dépôts en garantie et en fidéj-commis.....	356,791 68
	536,699 59

Comptant à obtenir pour tout le revenu ci-dessus jusqu'aux 30 juin 1892.. \$1,411,808 95

La situation mérite donc toute votre attention et il est évident qu'il est temps que la province se réveille.

DETTE FLOTTANTE LE 1ER JUILLET 1892

Je n'entrerai pas dans beaucoup de détails sur cet item ; je ne ferai qu'indiquer ce à quoi on doit immédiatement pourvoir.

Déficit dans l'encaisse comme dit ci-dessus...	\$1,411,808 95
Emprunts temporaires contractés par mon prédécesseur et non payés.	150,000 00
Dépôts de garantie des chemins de fer.....	1,741,097 83
Subsides en argent aux chemins de fer.....	2,629,296 89
Subsides en terres aux chemins de fer et convertis en argent, balance sur les premiers 35 cents par acre.....	765,295 00
Subsides en terres aux chemins de fer qui sont convertibles, premiers 35 cents par acre.....	1,833,300 00
	\$8,530,798 67

Cet exposé nous définit donc la situation de la province le 1er juillet 1892 :

(1) Dette flottante.....	\$8,533,978 67
(2) Dont fait partie.....	3,302,906 78

De déficit dans l'encaisse en y incluant les trois items ci-dessus.

(3) Il reste encore à faire face pour l'avenir aux obligations et, comme ce qui précède le prouve, à l'énorme excédent des dépenses sur le revenu excédant qui comme je vous le démontrerai plus loin, se traduit par un déficit dans le revenu d'environ un million de piastres et cela malgré toutes les réductions que nous avons faites.

II ACTIF ET PASSIF

Si l'on examine maintenant l'état du passif et de l'actif de la province, on y trouve une preuve encore plus frappante de la conduite extravagante de l'ancienne administration et des nouveaux fardeaux qu'elle a imposés à la province.

Voici un état comparatif de la dette à différentes dates :

30 janvier 1887 :	
Passif.....	\$22,143,447 05
Actif.....	10,754,280 54
Dette nette.....	\$11,389,167 11

30 juin 1891 :	
Passif.....	\$33,581,877 34
Actif.....	11,139,553 30
Dette nette.....	\$22,442,324 04

17 décembre 1891 :	
Passif.....	\$35,849,230 18
Actif.....	11,561,191 98
Dette nette.....	\$24,288,038 20

Augmentation dans l'espace de 4 ans.....\$12,798,871 09

Vu que le 1er juillet 1892, le passif et l'actif seront à peu près du même chiffre que le 17 décembre 1891, je vais maintenant en fournir un état détaillé à cette dernière date.

Cet état donne le résultat suivant :	
Passif.....	\$35,849,230 18
Actif.....	11,561,191 98

Excédant du passif au 31 décembre 1891..... 24,288,038 20

En examinant cet état, on voit que notre actif n'a pas augmenté. Ce qui frappe le plus, c'est la différence dans le montant des fonds en caisse. La dette nette a plus que doublé.

III

L'ANCIENNE ADMINISTRATION

M. Hall prend alors à partie l'ancienne administration. Il démontre d'après les discours même de l'ancien trésorier que cette administration n'a pas tenu ses promesses. Ces messieurs se sont plaint des dépenses de leurs prédécesseurs et ils ont fait pis. Le fameux mot : "Le moment propice pour exercer sa vigilance" prononcé par M. Shehyn à l'adresse de M. McShane est resté stérile.

La dépense a été d'une extravagance sans bornes, durant le temps que M. McShane a été ministre des travaux publics. Le coût de l'administration de la justice s'est élevé de \$478,000 à \$695,000 en dépit des promesses faites par M. Shehyn au nom de M. Mercier, qu'il consacrerait tout son temps à cette importante question.

La même chose a été dite au sujet de l'agriculture et des terres de la couronne et cependant aujourd'hui la province se trouve dans une position humiliante.

M. Hall continue à citer des extraits des discours des anciens ministres. Puis il soumet des relevés comparatifs des paiements et des recettes depuis 1885 jusqu'à 1892 inclusivement. Ce relevé démontre que de \$4,141,066.50, en 1885-86, les dépenses se sont élevées à \$8,560,725.43, en 1891-92, et que les recettes, dans le même temps ont diminué.

IV

LEGS LAISSÉ À LA PROVINCE PAR L'ADMINISTRATION MERCIER

Pour résumer, voici quel est le legs qui a été laissé et imposé à la province :

1. Dette nette, 17 décembre 1891.....	\$24,288,038 20
Dette nette, 30 janvier 1887.....	11,389,167 11
	\$12,898,871 09
2. Dépenses ordinaires, 1885-86.....	\$ 3,032,771 45

Dépenses ordinaires, 1890-91.....	4,095,520 45
-----------------------------------	--------------

Dépenses ordinaires, 1891-92.....	4,436,907 50
-----------------------------------	--------------

3. Les dépenses spéciales (à part les subventions de chemins de fer), un compte créé par mon prédécesseur, se sont élevées en moyenne, pendant les années 1880, 1890 et 1891, à la somme énorme de \$668,560.95, par an, ou à un total de \$2,074,243.82, et sera pour 1891-92 de \$645,453.82.

Pendant le régime Mercier, il y a eu aussi le bénéfice résultant des recettes inespérées et du revenu additionnel suivant :

Arrérages de taxes sur les corporations commerciales.....	\$558,393 00
Percéption annuelle sur les corporations commerciales.....	130,000 00
Augmentation de rente foncière des terres sous licence de coupe de bois par an.....	140,000 00
Augmentation des licences une année.....	150,000 00

5 Au 1er juillet la dette flottante sera, ainsi qu'il a été dit plus haut, de \$3,302,906.71 de capital nécessaire à cette date et pour les dépôts de garantie des chemins et les emprunts temporaires, et de plus, au moins \$5,231,071.89 pour les obligations que nous pouvons être appelés à remplir, et qui semblent être, dans un avenir prochain et à part d'un grand nombre de réclamations, d'une nature incontestable.

6. Notre revenu annuel n'excède pas en moyenne trois million cinq cent mille piastres et nous avons à faire face à un énorme déficit annuel et à un excédant de dépenses sur le revenu.

7. Nous avons à pourvoir, pour le 15 juillet 1893, au rachat de l'emprunt de vingt million de francs, fait en 1891.

V

1892-1893 ET L'AVENIR

Le budget des dépenses de l'année 1892-1893 vous a été présenté.

Je vous donnerai, d'abord, le chiffre probable de notre revenu. Je dois dire en commençant que nos sources de revenu sont peu nombreuses.

Nous avons la subvention et les intérêts sur fonds en fidéj-commis du gouvernement fédéral, payables semi-annuellement. Ils nous viennent conformément à l'acte de A, B, du N., sec. 112, et du 39 Victoria, chapitre 39, et du 47 Victoria, chap. 1, Canada, et s'élèvent actuellement à environ \$1,278,952.80. De plus, nous avons l'intérêt sur le prix du chemin de fer Q. M. O. & O., montant à \$307,908.07, soit un total de \$1,646,860.87.

Nous avons aussi nos terres de la Couronne, qui sont une source importante de revenu, et qui atteignent actuellement à peu près \$750,000.00 par an.

A part ces deux sources de revenu, toute autre recette provient de licences ou taxes directes sur le peuple. Nous avons encore, de ce côté, une source de revenu provenant des licences, des taxes directes sur les corporations commerciales, des timbres judiciaires, du fonds des écoles communes et du revenu casuel. Cependant, les sources de revenu n'augmentent pas très rapidement, et je vous donnerai, pour preuve, les recettes totales de l'exercice financier de l'année 1890-91, telles qu'elles sont connues et définies, et qui s'élèvent à \$5,974,146.67.

L'honorable M. Hall donne le détail des recettes et dépenses probables pour 1892-93. Les recettes s'élèveront, d'après ces prévisions, à \$3,368,762.80 et les dépenses à \$5,582,178.06.

Les honorables membres de cette Chambre trouveront dans les tableaux divers annexés au discours un état détaillé des paiements probables pour l'année 1891-92, mais je vous donne maintenant, à titre de renseignement général, un détail des paiements de l'exercice de l'année 1890-91. Ils sont connus, définitifs et ne peuvent être discutés. Je vous les présente afin que vous puissiez comparer notre politique d'une année avec des données connues.

Paiements totaux, 1890-1891.....	\$6,150,669 69
Paiements totaux, 1892-1893.....	5,582,178 00

Réduction..... \$ 568,491 69
A première vue, la comparaison pour-

rait ne pas paraître très favorable, mais ainsi qu'on l'a vu par le budget de 1892-93, nous avons à payer en comptes sur la dette publique et pour le remboursement de dépôts en garantie des chemins de fer, imposés par nos prédécesseurs, \$20,829.38 de plus qu'en 1890-91. Pour les réclamations du chemin de fer Q. M. O. et O., et les subventions de chemins de fer, résultant des octrois énormes accordés pendant la session d'automne de 1890, nous avons à payer au moins cent mille piastres de plus. De sorte qu'en ce qui concerne 1890-91, nous avons :

Réduction, comme ci-dessus.....	\$ 568,491 69
Intérêts sur dépôts en garantie de chemins de fer.....	202,829 38
Chemins de fer.....	100,000 00
	\$ 871,321 07

Le total des dépenses pour l'année 1890-91 a été de \$6,150,669 69

M. Hall termine en disant :

En vous faisant cet exposé, cela me donne l'occasion de faire une comparaison entre ces paiements et ceux mentionnés dans les tableaux divers annexés et avec les dépenses qui figurent dans le budget actuellement présenté à la Chambre, pour montrer de quelle manière le gouvernement actuel a rempli les promesses qu'il a faites devant les électeurs, et qu'il croit absolument nécessaire de remplir pour la prospérité et l'avantage de la province.

Le point le plus sérieux, cependant, consiste en ceci : c'est qu'en examinant les dépenses qui figurent dans le budget qui vous est soumis pour 1892-93, et en les comparant aux recettes probables, que je vous ai présentées, on arrive au résultat suivant :

Total : Budget 1892-93 pour remplir les obligations prises.....	\$5,582,178 00
Total : Recettes probables.....	3,400,000 00

Déficit, ou excédant des dépenses.....\$2,182,178 00

Il n'y a qu'une seule voie suivre, c'est d'équilibrer réellement nos recettes et nos dépenses et d'éviter de nouvelles obligations. Pour arriver à ce résultat nous devons arriver à augmenter notre revenu pendant quelques années et cela signifie augmenter les taxes. Il est inutile et oiseux pour nous de croire que la Province peut aller plus loin sans prendre les mesures nécessaires pour faire face à nos obligations. Mon prédécesseur surmontait toutes les difficultés en faisant des emprunts et en se servant des fonds en fidéj-commis, mais il faut s'arrêter, pour la seule raison que la province ne peut plus recourir à d'autres emprunts.

Il est évident que, depuis les élections notre crédit s'est beaucoup relevé, et nos obligations ont haussé sur le marché anglais. Nous devons conserver cette position et la rendre encore meilleure, mais nous ne pouvons y arriver qu'en prouvant que nous avons des ressources et des revenus pour faire face à nos obligations. Il fut un temps où le public savait que la subvention du gouvernement fédéral n'excédait pas nos comptes d'intérêts.

On croyait probablement alors que quelles que pouvaient être nos autres sources de revenu, tant que le parlement fédéral nous payait une subvention, on ne verrait pas tomber nos obligations ni assez en mains pour payer nos comptes, d'intérêts et sauver notre crédit ; alors on pouvait facilement emprunter.

Maintenant, ce temps est passé, et nous voyons que nos comptes d'intérêt excèdent le montant de la subvention payable par le Dominion.

Fions-nous à nos propres ressources et faisons face aux difficultés avec nos propres moyens et notre énergie.

Il est clair que nous pouvons faire et que nous ferons encore d'autres réductions sur nos dépenses et notre dette publique. Les comptes de législation, de gouvernement civil et d'autres diminueront.

Nous donnons actuellement \$55,725 aux institutions de bienfaisance ; beaucoup seront désappointés cette année de voir que leurs demandes ne sont pas accordées, mais le gouvernement, en voyant l'augmentation de nos charges, a dû retrancher et refuser beaucoup, et celles qui ont été accordées ne l'ont été que par suite de circonstances spéciales